

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Band: 17 (1943)
Heft: 4

Artikel: La doctrine de Monroe et sa signification actuelle
Autor: Stelling-Michaud, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Études de Lettres, N^o 55

LA DOCTRINE DE MONROE ET SA SIGNIFICATION ACTUELLE

L'histoire politique d'un pays est déterminée dans une grande mesure par sa situation géographique. Celle-ci donne à la destinée d'une région une orientation que d'autres facteurs — tels que la richesse du sol, la densité de la population, le voisinage — peuvent influencer, mais qui ne la détournent pas de sa direction primitive. Ce n'est qu'au XX^e siècle que le développement inusité des communications viendra bouleverser cette loi jusqu'alors immuable.

L'Amérique nous offre, à ce point de vue, un exemple frappant. Elle est une île géante placée entre deux océans qui l'isolent du reste du monde, de l'Europe et de l'Asie qui forment, elles, les deux extrémités d'un même continent. L'Amérique est également séparée de l'Afrique, alors que le continent noir est relié au nôtre, ce qui crée entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique une certaine solidarité dont le Nouveau Monde a été exclu, n'ayant pas d'attaches avec les vieux continents.

Cet isolement géographique a engendré la doctrine politique de l'*isolationisme*. Se suffisant à eux-mêmes au point de vue économique, n'ayant pas nécessairement besoin d'importer, ni d'exporter, pour vivre, les Etats-Unis ont pu, à partir de la fin du XVIII^e siècle, où ils s'affranchirent de l'Angleterre, exister et prospérer jusqu'au XX^e siècle, sans avoir à se mêler des affaires du vieux monde, sans être obligés d'intervenir sur notre continent pour défendre leurs intérêts. L'*interventionisme*

n'est donc pas une tradition naturelle des Etats-Unis. Du moins ne l'était-il pas à l'époque de la navigation à voile, où les relations entre les continents n'avaient pas atteint le développement qu'elles ont aujourd'hui. Or, c'est à l'époque de la navigation à voile que Georges Washington formula, pour la première fois, l'idée américaine de l'isolationisme et que Monroe conçut la doctrine de la séparation des hémisphères. L'apparition des bateaux à vapeur — et, plus tard, celle des sous-marins — renversera entièrement le problème.

Il est indéniable que l'isolement a été, après les guerres de l'indépendance et durant les deux premiers tiers du XIX^e siècle, la plus grande force — peut-être la seule — des Etats-Unis. L'éloignement les sauva pendant les guerres de la Révolution où la France et l'Angleterre cherchèrent à entraîner les Etats-Unis dans le conflit pour s'en servir l'une contre l'autre, comme elles l'avaient déjà fait sous les règnes de Louis XV et de Louis XIV. La faiblesse intérieure des jeunes Etats-Unis au XVIII^e siècle dicta au président Georges Washington une politique prudente d'abstention et de neutralité à l'égard des affaires européennes. Et, dans son message d'adieu lu au Congrès au terme de sa seconde présidence, en 1796, Georges Washington formula pour la première fois le principe de la préservation continentale qui est devenu la règle d'or de la politique américaine. Voici ce passage fameux qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit lorsqu'on parle de la politique des Etats-Unis :

Le grand principe de notre conduite à l'égard des nations étrangères consiste à étendre nos relations commerciales à ces pays tout en ayant avec eux le moins possible de relations politiques. L'Europe possède un système d'intérêts, pour elle essentiel, mais qui ne nous concerne pas ou du moins ne nous concerne que de très loin. Il s'ensuit des discussions, des querelles fréquentes, dont les causes nous sont totalement étrangères. Pourquoi compromettre notre paix et notre prospérité en nous laissant impliquer dans les intrigues du vieux continent, dans les combinaisons et les rivalités qu'engendrent les amitiés et les inimitiés européennes ?

Notre véritable politique est, autant que nous pouvons le faire, d'éviter toutes les alliances permanentes avec une partie quelconque du monde étranger.

Cette politique d'isolation, qui fut pratiquée, après Washington, par les présidents Jefferson et Madison, ne put cependant éviter à l'Union d'être entraînée dans la guerre de 1812 pour la défense de la liberté de navigation, droit que Jefferson avait fait reconnaître, au début des hostilités, par les belligérants. Mais ceux-ci firent passer les exigences de leur blocus et contre-blocus avant le respect du droit des neutres. Et la guerre avait éclaté entre les Etats-Unis et l'Angleterre, mettant la république américaine à deux doigts de sa perte. Washington, la capitale, fut occupée par l'ennemi, et des divisions intérieures faillirent compromettre l'existence même de la jeune république. Seule la chute de Napoléon sauva l'Union nord-américaine. Le jeune Etat, fort du crédit que lui avait valu son attitude ferme, put alors consacrer une dizaine d'années à s'organiser intérieurement, jusqu'à la crise suivante où cette indépendance, dont il avait besoin pour cimenter son œuvre, allait à nouveau être menacée par l'Europe.

C'est durant la crise de 1823 que la politique de préservation continentale fut à nouveau définie, par le président James Monroe, d'une manière plus précise et plus concrète que ne l'avait fait Georges Washington un quart de siècle plus tôt.

Ce second texte politique — dont l'autorité sur les Américains peut être qualifiée de biblique — a été improprement appelé « doctrine de Monroe ». Car ce n'est nullement un programme politique, ni une règle de droit international, que l'homme d'Etat américain a voulu formuler, le 2 décembre 1823, dans son message annuel au Congrès. Il a simplement expliqué, à l'intention de certaines puissances étrangères, quel était le point de vue du gouvernement de Washington dans deux affaires particulières concernant les relations internationales de l'Union nord-américaine et susceptibles de constituer un danger pour elle. Le président Monroe songeait si peu à créer un système ou à

énoncer une maxime pour l'avenir qu'il n'a même pas groupé, dans son message, les différents passages qui se rapportaient à la politique étrangère.

Ce que l'on appelle la doctrine de Monroe se trouve, en effet, exprimé dans trois paragraphes du message présidentiel, à savoir les paragraphes 7, 48 et 49. Ce n'est que plus tard que ces passages ont été isolés de leur contexte pour être appliqués, par d'autres hommes d'Etat américains, à des situations nouvelles et différentes de celle qu'avait connue Monroe. Celui-ci a su définir, à propos d'une situation particulière, une loi fondamentale de la politique des Etats-Unis. Il a exprimé, dans une formule valable à un moment donné, l'intérêt permanent de l'Union qui est la préservation continentale.

Les trois paragraphes du message présidentiel qui ont formé la doctrine de Monroe se rapportent à deux affaires distinctes ; le paragraphe 7 tranche le problème de la colonisation en Amérique du Nord, et les paragraphes 48 et 49 se réfèrent à l'intervention de l'Amérique dans les affaires européennes et à l'ingérence européenne dans les affaires américaines.

Pour la clarté de l'exposé, nous examinerons séparément les déclarations qui se rapportent à ces deux affaires, bien que celles-ci se soient déroulées simultanément.

Commençons par le paragraphe 7 du message présidentiel qui contient la déclaration dite de la non-colonisation.

Voici tout d'abord le texte de ce passage dont nous retracerons ensuite la genèse :

Nous (les Etats-Unis) ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas dans les colonies ou dépendances actuelles d'aucune puissance européenne. Dans la discussion provoquée par les droits et les intérêts respectifs des Etats-Unis et de la Russie sur la côte nord-ouest du continent américain, l'occasion a été jugée opportune d'affirmer comme un principe que les continents américains, par la libre et indépendante condition qu'ils ont acquise et qu'ils maintiennent, ne devront plus être considérés désormais comme sujets à une colonisation de la part d'une puissance européenne quelconque.

Par cette proposition, formulée trente-quatre ans seulement après que les États-Unis se furent détachés de l'Angleterre, le président Monroe déclarait close l'ère de la colonisation dans les deux Amériques. En 1823, l'Amérique du nord n'avait évidemment pas encore libéré entièrement son territoire de toute domination étrangère puisque le Canada était une colonie britannique, la Californie, un territoire hispano-mexicain, et l'Alaska, une colonie russe. L'Amérique du centre et du sud était formée d'États virtuellement indépendants, excepté quelques résidus coloniaux dans les Antilles (Cuba, par exemple) et sur la côte orientale du continent sud-américain.

Mais la seule puissance européenne qui eût encore, en 1823, des visées coloniales sur des territoires américains était la Russie, qui développait lentement, en partant de l'Alaska, sa pénétration économique vers le Sud, le long de la côte du Pacifique. Les marchands de fourrures de l'Alaska poussaient leurs comptoirs toujours plus bas à travers l'Orégon, alors occupé en commun par les Anglais et les Américains. En 1812 déjà, un comptoir russe était établi à cinq milles de la baie de San Francisco, en Californie. Sanctionnant cet état de fait, le tsar Alexandre I^{er} avait, en 1821, par un oukase, étendu arbitrairement les limites méridionales de la « Compagnie russe de l'Alaska » du 55^e degré de latitude nord au 51^e degré et proclamé que les eaux baignant les côtes de cette région appartenaient au gouvernement de Saint-Pétersbourg. En outre, le même oukase interdisait aux vaisseaux non russes de s'approcher à moins de cent milles de la côte. Un navire de guerre russe mouillait dans ces parages pour faire respecter la volonté du tsar.

Cette poussée russe menaçait de faire tomber tout le littoral du Pacifique nord aux mains des Moscovites, d'autant plus qu'Alexandre nourrissait des ambitions de suprématie mondiale, que l'exemple de Napoléon avait fait naître en lui.

Mais le danger russe n'était pas seulement, pour les États-Unis, d'ordre purement colonial ou économique. La Russie cherchait alors à pousser les membres de la Sainte-Alliance —

l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ainsi que les rois de France et d'Angleterre — à donner un appui militaire à l'Espagne pour l'aider à reconquérir le Mexique et les colonies de l'Amérique latine qui s'étaient détachées de la mère-patrie pour former des États indépendants, à la suite des révolutions qui avaient agité ces colonies pendant les vingt premières années du XIX^e siècle. Le gouvernement de Washington craignait qu'au cas où le projet du tsar aboutirait, la Russie ne se fît donner la Californie et ne coupât de la sorte aux États-Unis l'accès du Pacifique, but lointain de la politique américaine.

Ainsi, ce sont à la fois des motifs idéologiques — défense des jeunes républiques sud-américaines — et des motifs d'intérêt économique qui poussèrent les dirigeants américains à faire connaître à l'Europe leur point de vue et à proclamer le principe de la non-colonisation du Nouveau-Monde.

La nécessité de trancher cette question par une déclaration officielle parut particulièrement urgente au secrétaire d'État aux Affaires étrangères, John Quincy Adams, futur président et inspirateur du paragraphe 7 du message présidentiel. J. Q. Adams, qui était le fils du second président de l'Union, John Adams, et le petit-fils de Samuel Adams, l'un des auteurs de la Constitution, appartenait à une famille de la plus pure tradition démocrate et anticoloniale, ce qui explique en grande partie son rôle en 1823. Le principe de non-colonisation est entièrement le produit de la pensée d'Adams qui, en 1819 déjà, était arrivé à considérer le continent américain comme une chasse réservée des États-Unis et dont le reste du monde — Russie, Espagne et Angleterre — devait être exclu. Dans une séance du Cabinet, en novembre 1819, Adams avait déclaré que le monde devait être familiarisé avec l'« idée que notre souveraineté doit s'étendre au continent nord-américain » (*the world must be familiarized with the idea of considering our proper dominion to be the continent of North America*)¹.

¹ J. Q. ADAMS, *Memoirs*, t. IV, pp. 438 sqq.

Non seulement le secrétaire d'Etat a ainsi pressenti le rôle futur des Etats-Unis dans le Nouveau Monde et jeté les bases du pan-américanisme, mais il a en outre formulé, le premier en Amérique, une critique ouverte du système colonial européen. Il avait été jusqu'à déclarer, en novembre 1822, au ministre de Grande-Bretagne à Washington que « tout le système de la colonisation moderne était un abus de pouvoir auquel il était temps de mettre fin »¹. Enfin, voici ce qu'il disait, le 17 juillet 1823, au ministre de Russie à Washington, le baron Thyll, dans une discussion sur l'oukase tsariste de 1821 : « Les continents américains ne peuvent plus devenir l'objet de nouveaux établissements coloniaux européens »². Le principe de la non-colonisation avait donc été communiqué par le secrétaire d'Etat au ministre de la puissance qui avait le plus d'intérêt à le nier, dans les termes mêmes qu'emploiera cinq mois plus tard le président dans son message.

Ce principe de non-colonisation, qui devait avoir plus tard et jusqu'à nos jours une si grande influence sur la politique américaine, n'était pourtant pas de ceux auxquels Monroe attachait le plus d'importance, alors que pour Adams, au contraire, il était fondamental. Dans l'esprit de ce dernier, en effet, la notion de colonisation européenne était diamétralement opposée aux intérêts économiques des Etats-Unis, parce que le système des monopoles, employé par les puissances colonisatrices, restreignait la liberté de commerce des autres nations qui n'exploitaient pas de colonies. Or, la liberté du commerce, que les Etats-Unis avaient obtenue en se soustrayant au contrôle de l'Empire britannique, était devenue un véritable dogme national. C'est parce que le système colonial européen signifiait une exclusion économique pour le commerce des Etats-Unis qu'Adams en proclama le bannissement du continent américain.

En principe, le paragraphe 7 de la déclaration de Monroe a marqué la fin de la colonisation européenne en Amérique et a consacré l'indépendance du continent, de l'hémisphère américain,

¹ *Ibid.*, p. 104. ² *Ibid.*, p. 163.

séparant en quelque sorte la destinée du Nouveau Monde de l'Ancien. En fait, évidemment, l'Union dut attendre encore une cinquantaine d'années pour réaliser pleinement cette indépendance. Dans l'affaire des côtes du Pacifique, le tsar Alexandre, il est vrai, se montra conciliant, et les négociations américano-russes, qui avaient été engagées quelques mois avant la déclaration présidentielle, allaient aboutir, cinq mois plus tard (en avril 1824), à la signature d'un traité qui ramenait la limite méridionale de la sphère d'influence russe du 51^e parallèle au 54^e degré 40 min. de latitude nord. Ce n'est qu'en 1867 que la Russie quittera complètement le continent américain en vendant l'Alaska aux Etats-Unis.

Si le tsar s'était montré conciliant, en 1824, ce ne fut nullement, comme on pourrait le croire, à cause de l'impression que l'avertissement de Monroe avait produit sur lui. Il semble, au contraire, que l'influence du message ait été nulle à Saint-Pétersbourg où ce petit pamphlet républicain ne pouvait provoquer que de l'irritation. Le traité américano-russe fut conclu pour d'autres raisons. Le tsar désirait arriver à une entente avec les Etats-Unis parce que son attention était alors absorbée par les affaires de Grèce où il avait, évidemment, beaucoup plus d'intérêts en jeu qu'en Amérique du Nord. En effet, la révolution hellène, qu'il désapprouvait en tant que mouvement séditieux, pouvait lui servir de prétexte à une intervention dans les Balkans contre l'Empire ottoman. Voilà pourquoi la Russie se montra si accommodante à l'égard des Etats-Unis dans l'affaire de la colonisation de la côte du Pacifique.

Quant à l'Angleterre, elle réagit tout différemment à cette partie du message de Monroe, se sentant directement visée par la proclamation du principe de non-colonisation, qui allait à l'encontre des intérêts anglais dans le monde et ne pouvait, de ce fait, que provoquer du mécontentement à Londres. Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne possédait encore en Amérique du nord, à ce moment-là, le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ; elle contrôlait l'Orégon avec les Etats-Unis et jouissait d'une situation prépondérante

dans les Indes occidentales, sans parler de son influence croissante dans le Texas et la Californie. Aussi l'irritation du ministre britannique des Affaires étrangères, George Canning, s'explique-t-elle aisément. Il pressentait peut-être quel serait dans l'avenir le fruit de cette déclaration qui contenait en germe l'extension formidable que les États-Unis d'Amérique allaient prendre au cours du XIX^e siècle.

* * *

La seconde partie de la déclaration du président Monroe est relative aux relations de l'Amérique avec les puissances européennes de la Sainte-Alliance dont la politique menaçait alors directement l'existence des régimes républicains. Voici le texte de la déclaration (§ 48 et 49 du message) où le président Monroe a formulé le principe de non-ingérence ou de non-intervention :

Nous n'avons jamais pris part aux guerres que les puissances européennes se sont livrées pour des raisons qui ne les concernent qu'elles-mêmes et il n'est pas de notre politique de le faire. Ce n'est que lorsque nos droits sont lésés ou sérieusement menacés que nous nous considérons comme atteints et que nous faisons des préparatifs pour notre défense. Les mouvements qui ont lieu dans cet hémisphère nous concernent par nécessité plus directement et ceci pour des raisons qui doivent paraître évidentes à tous les observateurs éclairés et impartiaux. En ce qui concerne les États qui ont proclamé et maintenu leur indépendance (républiques espagnoles de l'Amérique du Sud) et dont, après mûre réflexion et suivant les lois de la justice, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne saurions considérer l'intervention d'une puissance européenne quelconque, pour les opprimer ou pour contrôler de quelque autre façon leur destinée, que comme une manifestation de sentiments hostiles à l'égard des États-Unis. Le système politique des puissances alliées (c'est-à-dire la Sainte-Alliance) est essentiellement différent de celui de l'Amérique. La nation entière est vouée à la défense de ce système dont l'établissement a coûté tant de sang et d'argent. Nous devons à la bonne foi

et aux rapports amicaux qui existent entre les Etats-Unis et les puissances européennes de déclarer que nous considérerions toute tentative de leur part d'étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereuse à notre paix et à notre sécurité.

Pour bien saisir le sens et la portée de cette déclaration, il faut en chercher les motifs dans la situation générale de l'Europe, puisque c'est cette situation qui a poussé Monroe à proclamer le principe de la non-intervention réciproque.

L'année 1820 marque la fin de la période troublée de révolutions et de guerres qui avaient ravagé l'Europe durant plus d'un quart de siècle. La grande crise napoléonienne s'était terminée, pour la France, par une « restauration » de la maison de Bourbon en vertu du principe de la « légitimité » qui avait été proclamé au Congrès de Vienne. La Sainte-Alliance, qui incarnait cette politique, avait pour but, selon l'expression de Metternich, de « sauver le monde de la Révolution ». Aussi les membres de la Sainte-Alliance se mirent-ils d'accord, au congrès d'Aix-la-Chapelle et surtout au congrès de Troppau, sur l'application pratique de cette politique réactionnaire. Au congrès de Troppau, en 1820, la Russie, l'Autriche et la Prusse, auxquelles s'étaient jointes la France et l'Angleterre, définirent le principe d'intervention en faveur des monarques lésés dans leurs droits légitimes et prononcèrent l'exclusion des régimes républicains — ou révolutionnaires — de la communauté européenne. Le congrès de Troppau marque bien le début de la crise qui aboutira au divorce entre l'Ancien et le Nouveau-Monde.

De l'autre côté de l'Atlantique, à la même époque, nous trouvons un monde qui était aux antipodes de l'Europe de la Restauration. L'esprit de la Révolution y triomphait entièrement. L'ancien régime, aboli dès 1776 aux Etats-Unis, était en train de disparaître complètement en Amérique du sud où les colonies espagnoles venaient de proclamer leur indépendance. Lorsque les insurgés républicains, conduits par Bolivar, Hidalgo, Miranda, Sucre, eurent pris le dessus en 1821, les Etats-Unis, encouragés par l'opinion publique, reconnurent comme Etats

souverains les colonies espagnoles émancipées. Ceci se passait au printemps 1822.

Dans le courant de la même année, les puissances de la Sainte-Alliance, indignées par les événements de l'Amérique latine, réunirent un congrès à Vérone pour décider d'appliquer le principe d'intervention en faveur de l'Espagne, comme elles l'avaient fait en faveur de l'Italie, l'année précédente, en restaurant les Bourbons à Naples. Le congrès de Vérone prit fin le 14 décembre 1822. Quelques mois plus tard, les troupes françaises, en vertu de ce principe d'intervention, pénétraient en Espagne pour défendre l'absolutisme et aider le roi Ferdinand VII à se débarrasser du gouvernement constitutionnel que la révolution de 1820 lui avait imposé. Le 24 mai, les Français entraient à Madrid ; le 30 septembre, la capitulation de Cadix plaçait toute l'Espagne aux mains des absolutistes.

Le gouvernement de Washington fut vivement alarmé par ces événements. Les hommes d'Etat américains craignaient, en effet, que la Sainte-Alliance, après avoir étouffé la révolution en Italie et en Espagne et y avoir restauré les Bourbons, n'intervînt ensuite pour rétablir le régime monarchique en Amérique latine, ce qui était effectivement son intention. Un tel projet, s'il avait été réalisé, eût compromis les intérêts vitaux des Etats-Unis qui aspiraient à se faire les champions de l'indépendance dans l'hémisphère occidental.

C'est alors que le président Monroe écrivit son message.

Pour bien apprécier l'audace de cet acte et en mesurer toute la portée, il faut se rappeler ce qu'étaient alors les Etats-Unis, dont la population comptait à peine dix millions d'habitants, contre les treize millions de l'Angleterre, les vingt-six millions de l'Empire et les trente millions — ou presque — de la France. Jouissant d'une indépendance à peine vieille d'un demi-siècle, les Américains n'avaient pas encore pris pied dans le monde extérieur. Cependant, leur expérience les avait déjà conduits à certaines conclusions. Depuis qu'ils avaient conquis l'indépendance, les Etats-Unis se voyaient exposés à des dangers

extérieurs qui venaient toujours du même secteur. L'Europe, avec ses complications et ses éternels conflits, était une menace constante pour le Nouveau Monde. Non seulement les Américains se méfiaient de l'imbroglio européen, mais ils n'éprouvaient aucune sympathie pour les institutions et le système politique du vieux continent. Ce sentiment est à la base de la doctrine de Monroe qui est avant tout une affirmation d'idées libérales et républicaines opposées à celles qui prévalaient alors en Europe que la Sainte-Alliance cherchait à unifier sous le signe de la légitimité et de la réaction.

L'on sous-estime en général l'importance des luttes idéologiques durant cette période où le monde était divisé en deux camps. Les deux continents représentaient alors chacun l'une de ces deux tendances et incarnaient deux systèmes politiques différents. Celui de l'Europe trouvait son expression dans l'activité contre-révolutionnaire de la Sainte-Alliance, celui du Nouveau Monde était inspiré par l'idéal démocratique dont les Etats-Unis se faisaient les champions.

Dans l'affaire des colonies espagnoles comme dans l'affaire des côtes du Pacifique, les Etats-Unis bénéficièrent d'un concours de circonstances exceptionnellement favorables. S'ils avaient été seuls, les Etats-Unis n'eussent probablement pas été en mesure d'imposer leur point de vue et de faire échouer le projet d'intervention de la Sainte-Alliance en Amérique du sud. C'est de Grande-Bretagne que leur vint l'appui. Cet appui n'était nullement motivé par un sentiment de solidarité anglo-américaine, mais bien, en premier lieu, par la défense des intérêts britanniques dans le monde. George Canning, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, cherchait à se dégager de l'influence de la Sainte-Alliance dont la politique interventioniste et réactionnaire se laissait difficilement concilier avec les traditions parlementaires et libérales anglaises. Si la Grande-Bretagne avait favorisé le rétablissement des Bourbons sur le trône d'Espagne, elle ne voulait cependant pas permettre le relèvement d'une puissance maritime qui avait été, pendant plusieurs siècles, sa grande rivale sur l'océan. Canning cherchait

donc à éviter que l'Espagne recouvrât sa puissance économique en reprenant pied sur le continent sud-américain. Bien plus, une Espagne faible et privée de son empire transatlantique ferait tomber les derniers obstacles qui entravaient le commerce britannique en Amérique du sud où les Espagnols détenaient le monopole des échanges. C'est pourquoi Canning suggéra au gouvernement de Washington de faire une déclaration conjointe anglo-américaine pour entraver les projets d'intervention de la Sainte-Alliance en Amérique latine. Une telle démarche, disait Canning, était d'autant plus nécessaire et urgente que la Sainte-Alliance avait l'intention de réunir un nouveau congrès pour discuter le problème colonial et qu'elle se prévalait d'un appui probable de la flotte française. En effet, Louis XVIII, qui ambitionnait de placer des princes français sur certains trônes de l'Amérique latine, avait promis le concours de la flotte française en vue de l'écrasement des révoltés hispano-américains.

Une double question se posait alors au gouvernement de Washington : fallait-il accepter la proposition de Canning ou, s'ils se décidaient à répondre par la négative, les États-Unis feraient-ils une déclaration seuls ?

Monroe consulta là-dessus son maître Jefferson ainsi que Madison, les deux ex-présidents. Ceux-ci conseillèrent à Monroe d'accepter l'offre de l'Angleterre en signant une déclaration commune avec cette puissance. Mais le secrétaire d'Etat Adams s'opposait à cette façon de voir, désirant sauvegarder la liberté d'action des États-Unis et éviter que son pays ne fût lié à l'Angleterre et ne devînt, comme il disait, « un esquif dans le sillage du vaisseau de guerre anglais » (*to come in as a cock-boat in the wake of the British man-of-war*)¹. Monroe se rallia finalement au point de vue d'Adams.

Le président et son secrétaire d'Etat estimèrent, en outre, qu'il ne suffisait pas de transmettre une réponse négative au gouvernement de Londres ni d'expliquer aux puissances euro-

¹ J.Q. ADAMS, *Memoirs*, t. VI, p. 179.

péennes, par la voie diplomatique, le point de vue américain. Monroe décida de saisir cette occasion pour faire connaître publiquement, par une déclaration officielle et solennelle du gouvernement, quelle était la position du Nouveau Monde en face de l'Ancien. Le président rédigea lui-même un projet de déclaration qu'il présenta au Cabinet des ministres dans la séance du 24 novembre 1823. Cette première version, qui est fort différente du texte du message du 2 décembre, nous permet de connaître la pensée de Monroe dans sa forme originale. C'est pourquoi il vaut la peine de s'y arrêter.

Le président Monroe, qui était imbu des idées de la Révolution française, — il avait été envoyé à Paris comme ambassadeur en 1796 par Washington — avait écrit un véritable pamphlet, défendant la liberté et la démocratie contre les pratiques de la Sainte-Alliance. Non seulement il avait reproché à celle-ci ses visées sur l'Amérique, mais il avait attaqué la Sainte-Alliance dans son activité sur le continent européen, condamnant l'intervention française en Espagne, blâmant les intrigues de la Sainte-Alliance au Portugal, louant la révolution grecque, etc.¹. Dans cette première rédaction, Monroe se montrait beaucoup moins isolationniste et partisan du repliement que démocrate et républicain militant qui défend des principes politiques et prêche une idéologie. Faisant une véritable profession de foi, le président Monroe était allé jusqu'à défier les puissances du Vieux Monde en associant les Etats-Unis à la lutte contre l'absolutisme, en Amérique du sud comme en Grèce.

Si nous lisons le texte du message du 2 décembre, nous y retrouvons, bien qu'atténué, le thème démocratique ; en revanche, un élément nouveau, la théorie isolationniste, ou plus exactement celle des deux hémisphères, y a été ajouté. Que s'était-il passé entre les deux rédactions ?

Le secrétaire d'Etat J.Q. Adams, qui avait été diplomate en Angleterre, en Hollande, en Prusse, en Russie et en France et qui possédait une vaste expérience politique, avait compris

¹ *Ibid*, p. 194.

aussitôt le danger d'une déclaration aussi imprudente qui eût indisposé les puissances européennes contre les États-Unis et entraîné probablement la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne, avec la France et probablement avec la Russie. Adams fit part de ses craintes au président, à la séance du Cabinet du 24 novembre 1823. Il conseilla à Monroe de ne mentionner, dans son message, aucune puissance étrangère et de faire de sa déclaration une affaire purement américaine (*to make an American cause*) en fondant la politique de l'Union sur le principe de la séparation des deux hémisphères. Monroe se laissa encore une fois convaincre par Adams et atténua sa déclaration en ajoutant la théorie de la séparation des deux hémisphères. Les adoucissements suggérés par Adams n'ont donc pas modifié le fond même de la pensée de Monroe. Les articles 48 et 49 du message du 2 décembre doivent bien leur inspiration fondamentale au président des États-Unis.

* * *

Ce message contient, comme nous l'avons vu, deux éléments ou deux principes différents : la défense de la démocratie et la séparation des hémisphères occidental et oriental. L'on s'est demandé lequel de ces deux éléments était le plus important. Le professeur Maurice Bourquin, dans une brève et remarquable étude sur la doctrine de Monroe, pense que la déclaration du président américain est essentiellement un manifeste républicain. L'idée de la séparation des deux hémisphères ne représente pas, selon M. Bourquin, le principe dominant du message. Ce principe n'est, dit-il, « qu'un correctif, une réserve dictée par la prudence »¹.

Je crois que M. Bourquin a entièrement raison si l'on se place au point de vue des esprits de 1823. A cette époque, en pleine réaction antilibérale, le message fit en premier lieu figure de

¹ Maurice BOURQUIN, *The Monroe Doctrine*, in *Message, Belgian Review*, London, n° 5, March 1942, pp. 3-7.

manifeste révolutionnaire. Il exprimait des principes que les puissances continentales cherchaient à bannir d'Europe. Le langage du président américain produisit sur Metternich et Chateaubriand, sur Lieven et Nesselrode, la même impression que les manifestes de Lénine durent produire, en 1917, sur les hommes d'Etat conservateurs. A titre d'exemple, voici ce qu'écrivait Metternich, le 19 janvier 1824, à propos du message de Monroe, dans une lettre adressée au comte de Nesselrode, ministre des Affaires étrangères de Russie :

« En se permettant des attaques non provoquées, en encourageant les révolutions naissantes, en regrettant celles qui ont échoué et en aidant toutes celles qui leur semblent devoir prospérer, les Etats-Unis ont prêté de nouvelles forces aux apôtres de la sédition et ranimé le courage de tous les conspirateurs. Si ce déluge de doctrines diaboliques et d'exemples pernicieux devait s'étendre à toute l'Amérique, qu'advierait-il de nos institutions religieuses et politiques, de la force morale de nos gouvernements, et de ce système conservateur qui a sauvé l'Europe de la dissolution complète ? »¹ Il n'y a pas de doute possible. C'est bien l'esprit démocratique du message présidentiel qui a provoqué l'indignation des réactionnaires en 1823.

Quant à l'idée des deux hémisphères, elle passa presque inaperçue à l'époque. En effet, elle ne pouvait être comprise alors, parce que les Etats-Unis, qui n'étaient pas encore une puissance industrielle, ne représentaient qu'un facteur secondaire dans l'équilibre mondial. L'idée qu'ils pourraient jouer un rôle politique en Europe ne venait alors qu'à peu de gens. Un seul contemporain pressentit, avec une singulière pénétration, la future puissance des Etats-Unis ; ce fut cet étonnant Frédéric de Gentz, Prussien, de mère française, devenu diplomate au service de l'Autriche et inspirateur de l'idée fédérative européenne. Gentz disait alors de l'Amérique — dont il estimait les éléments spirituels dangereux — que ce « nouveau colosse

¹ Saint-Pétersbourg : Archives du ministère des Affaires étrangères, *Reçus*, n° 21.114 ; cité par Dexter PERKINS : *The Monroe Doctrine*, t. I, p. 167.

transatlantique » pourrait bien, dans cinquante ou cent ans, constituer une menace pour la sécurité matérielle de l'Europe¹.

La notion des deux hémisphères ne prendra vraiment corps en Amérique et ne deviendra une réalité qu'à la fin du XIX^e siècle, — en 1889 — lorsque le secrétaire d'Etat Blaine réunira le premier congrès pan-américain, expression de la solidarité continentale de tous les pays du Nouveau Monde. La notion des deux hémisphères recevra, enfin, son expression définitive à la conférence pan-américaine réunie à Panama en octobre 1939 et où fut proclamé l'établissement d'une zone de sécurité autour du continent américain, zone ayant, dans l'Atlantique, une profondeur de trois cents milles au large des côtes des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et du Brésil, de cent milles le long des côtes de l'Argentine ; les navires et les avions des Etats intéressés se réservaient le droit de patrouiller dans cette zone pour protéger le trafic américain contre toute agression des navires de guerre et des sous-marins des puissances belligérantes. L'idée défensive contenue dans la doctrine de Monroe, c'est-à-dire le souci primordial de protéger le continent américain, était ainsi devenu un programme commun à presque tous les Etats du Nouveau Monde.

Le message de Monroe a eu, à la longue, un très grand effet sur la politique américaine sans que le président ait eu le moins du monde l'intention de fixer des principes qui devaient prendre toute leur valeur beaucoup plus tard. Il pensait à un danger immédiat et son langage était inspiré par une situation bien définie. C'est là le paradoxe du message de 1823 dont l'effet pratique fut presque inexistant. En effet, la déclaration de Monroe n'augmenta guère le prestige des Etats-Unis dans l'Amérique latine, pas plus que ce message ne modifia la politique des puissances européennes. Ce ne fut pas, en fait, la déclaration de Monroe qui fit échouer le projet d'intervention de la Sainte-Alliance en faveur de l'Espagne, mais bien le refus catégorique

¹ GENTZ, *L'effet de la découverte de l'Amérique sur l'Europe* dans *Schriften*, éd. Gust. Schlesier, t. V, p. 103.

de Canning de participer à un nouveau congrès anti-libéral dont les membres de la Sainte-Alliance lui avaient suggéré la réunion. Or le congrès ne pouvait avoir lieu sans la Grande-Bretagne qui persévérerait dans sa politique anti-espagnole. En reconnaissant les républiques de l'Amérique du sud et en désavouant ainsi toute tentative de restaurer le régime antérieur, Canning porta le coup de grâce à la Sainte-Alliance qui cessa, dès lors, de jouer un rôle dans la politique du Vieux Monde.

* * *

Pour terminer, j'aimerais encore ajouter deux remarques sur la déclaration de Monroe.

Celle-ci a pris une importance quasi mystique et a fini, sous le nom de « doctrine » de Monroe, par devenir en quelque sorte le dogme fondamental de la politique étrangère américaine. Il y a lieu de faire, à ce propos, une réserve. La doctrine de Monroe n'équivaut pas à toute la politique américaine. Ainsi, la politique du Pacifique fut et est restée indépendante, distincte de la doctrine de Monroe. Celle-ci avait fixé la politique américaine par rapport au secteur principal du monde dans lequel les États-Unis de 1823 se mouvaient : le monde atlantique. Or, à la fin du XIX^e siècle, le centre de gravité de la politique étrangère des États-Unis s'est déplacé de l'Atlantique au Pacifique et a inclus, de ce fait, les affaires d'Extrême-Orient dans leur sphère d'intérêt. Selon le mot de Théodore Roosevelt, l'ère du Pacifique a succédé à l'ère de l'Atlantique.

Seconde remarque : la déclaration de Monroe s'occupe seulement de territoires ; néanmoins, c'est aussi une doctrine de la mer.

Qu'est-ce que la mer, du point de vue de la terre ? C'est un espace liquide entre deux côtes. Or les rivages n'ont jamais formé une frontière pour les pays qui touchent à l'océan ; dans la grande politique des États maritimes, l'océan est une continuation de la terre, surtout quand il s'agit de pays dont les côtes se font face. Avec le développement de la navigation et surtout,

comme nous le disions au début de cette étude, depuis la navigation à vapeur, les causes de rapprochement et de conflit se sont multipliées. L'état politique des rivages d'en face est devenu, pour les deux continents, une préoccupation d'importance vitale. C'est ainsi qu'est réapparu, dans l'Amérique du XX^e siècle, avec une force nouvelle, le souci constant, fondamental de la politique des Etats-Unis, la nécessité de protéger l'indépendance du continent américain. Le problème qui se posait dans des conditions nouvelles du fait de l'abolition des distances par l'aviation et de la guerre sous-marine, a été résolu de façon nouvelle par la politique des approches du continent qui constitue une innovation de droit international. En étendant d'abord la limite des eaux territoriales américaines pour élargir la zone de sécurité, en s'assurant ensuite des avant-postes tels que l'Islande et en débarquant, enfin, en Afrique du Nord, les Américains ont poussé à ses extrêmes conséquences la doctrine de Monroe. Car il s'agit toujours, en somme, de la même idée de préserver le Nouveau Monde des intrusions de l'Ancien, mais, au XX^e siècle — en 1917 et aujourd'hui — la défense s'est faite offensive, comme lorsqu'une forteresse assiégée occupe les positions avancées qui la couvrent.

Les Américains d'aujourd'hui ne disent plus, comme en 1823, aux Européens : vos querelles ne nous concernent pas. Les Etats-Unis se sont, au contraire, associés militairement à la Grande-Bretagne et à l'Union Soviétique et ont pris parti dans le conflit qui déchire l'Europe. C'est là une conséquence directe de la rapidité des communications qui a rapproché à tel point les hémisphères que les Américains se sont vus obligés de rompre avec des coutumes traditionnelles. Il s'agit, en effet, pour eux, d'empêcher qu'un adversaire ne s'établisse sur un point susceptible de devenir entre ses mains une base offensive. Monroe, certainement, n'avait jamais envisagé la défense continentale de cette façon-là.

Les Etats-Unis tentèrent bien, après la dernière guerre, de retourner à l'isolationisme et au respect de la lettre de la doctrine de Monroe. Mais ils durent reviser cette attitude ; les

Américains ne peuvent plus, aujourd'hui, se désintéresser des affaires de l'Europe, sans s'exposer eux-mêmes à un péril certain; il semble qu'ils aient pris conscience d'une solidarité intercontinentale et, par suite, d'une responsabilité qui leur incombe. Ni la doctrine de Monroe, sous sa forme négative, ni l'isolationisme élémentaire n'apparaissent plus comme des solutions suffisantes. Elles peuvent satisfaire l'opinion, la masse, qui ne voit que l'immédiat, mais les responsables sentent bien que les circonstances obligent les Etats-Unis à prendre position vis-à-vis du monde en général, considéré comme une unité où tous les continents sont solidaires. La théorie de la séparation des hémisphères pourrait donc bien avoir perdu son sens.

Reste le second élément de la doctrine de Monroe, l'élément idéologique. A en juger par la politique actuelle des Etats-Unis et par les discours de ses hommes d'Etat, il semble que, du message de 1823, il ne demeure actuellement de vivant et d'efficace que la défense des principes démocratiques. Considérée sous cet aspect, comme l'expression d'un idéal politique américain, la doctrine de Monroe, adaptée aux circonstances nouvelles, continue donc toujours — et même davantage que jamais — à inspirer l'élite dirigeante des Etats-Unis d'Amérique dans la conduite de leur politique extérieure.

S. STELLING-MICHAUD.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

L'ouvrage capital sur les origines et l'histoire de la doctrine de Monroe est celui de Dexter Perkins, *The Monroe Doctrine*, 3 vol., Cambridge, Harvard University Press, 1927-1937. Le tome I, qui traite les années 1823 à 1826, contient, aux pages 263 et suivantes, une bibliographie très complète du sujet.

Le texte du message du 2 décembre 1823 a été publié par J. Reuben Clark, *Memorandum on the Monroe Doctrine, issued by the Department of State, Washington, 1930.*

Consulter en outre :

W. P. CRESSON, *The Holy Alliance*, Washington, 1922.

S. E. MORISON, *Les origines de la doctrine de Monroe* dans la *Revue des sciences politiques*, t. XLVII (1924), pp. 52-84.

W. C. FORD, *John Quincy Adams and the Monroe Doctrine* in *American Historical Review*, t. VII (July 1902), pp. 676-697 et t. VIII (Oct. 1902), pp. 28-52.

W. A. McCORKLE, *The Personal Genesis of the Monroe Doctrine*, New York and London, 1923.

A. B. HART, *The Monroe Doctrine : An Interpretation*, Boston, 1916.

J. B. HENDERSON, *American Diplomatic Questions*, New-York, 1901 (pp. 289-448 sur la doctrine de Monroe).

D. Y. THOMAS, *One Hundred Years of the Monroe Doctrine*, New-York, 1923.

W. F. REDDAWAY, *The Monroe Doctrine*, New York, London, Leipzig and Paris, 2^{me} édit., 1924.

André SIEGFRIED, *La politique des Etats-Unis* dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1942, pp. 757-776.

F. O. WILCOX, *The Monroe Doctrine and World War II* in *American Political Science Review*, t. XXXVI (June 1942), pp. 433-453.